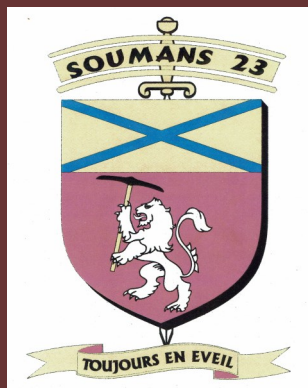


Joyeuses fêtes !



COMMUNE DE SOUMANS

Bulletin municipal



Dans ce numéro :

Etat-civil	3
Travaux	4
Associations	13

Edito

Chères Soumanaises, chers Soumanais,

Il y a quelques semaines avec Noël Paris, maire-adjoint, nous avons participé au 105ème congrès de l'Association des Maires de France (AMF). Les médias nationaux et locaux n'ont pas manqué de communiquer sur cet événement majeur. Le thème de cette rencontre nationale était explicite : "Communes attaquées, République menacée". En effet les communes sont attaquées lorsque les élus sont agressés, des mairies, des écoles, des services publics sont détruits, lorsque la recentralisation se renforce au détriment de la subsidiarité, lorsque les maires n'ont plus les moyens d'agir. Ce n'est pas faire du corporatisme que défendre les libertés locales mais du réalisme. Quand l'échelon local de proximité, incarné par la commune, a les moyens d'investir pour créer des équipements indispensables à ses administrés, le pays va mieux.

Or, depuis une trentaine d'années, les gouvernements successifs ne cessent de s'attaquer à l'autonomie des collectivités locales qui sont soumises à de nouvelles difficultés financières notamment dues aux suppressions de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation sans oublier les baisses régulières de la dotation globale de fonctionnement (DGF). Ces décisions menacent l'autonomie fiscale et politique des communes. Certaines, dont la nôtre, n'ont pas eu d'autres choix que d'augmenter la taxe foncière, dernier levier fiscal à notre disposition.

Toutefois, l'équipe municipale, malgré ce contexte difficile, agit pour l'intérêt de tous. Votre bulletin vous présente l'ensemble des travaux réalisés au cours des six derniers mois. Par ailleurs, nous avons engagé la procédure qui nous permettra d'installer, courant 2025, une Maison d'Assistance Maternelle, équipement indispensable pour les parents à la recherche de moyens de garde. Pour rappel, nous avons recensé cette année dix naissances sur la commune.

L'installation de "L'INSTITUT BIEN ÊTRE" dirigé par Nathalie et l'ouverture de la colocation "HUMANOA" animée par Stéphane Béguin sont encourageants et contribuent au dynamisme de notre bourg.

Nous avons, ces derniers jours, rencontré les représentants des associations pour un moment d'échanges. Cela a permis d'ébaucher des projets communs qui renforceront le lien social. Merci à tous ces bénévoles qui font rayonner Soumans au-delà de son territoire.

En cette fin d'année, avec mes collègues, je vous adresse mes vœux de solidarité et de convivialité. Passez de bonnes fêtes et c'est avec plaisir que vos élus vous accueilleront le 19 janvier 2024 pour la présentation des vœux.

Jean-Claude PARNIERE

Etat-Civil

NAISSANCES

Le 26 juillet de Gabriel Roger Patrice DUCHIER

Le 9 septembre de Blanche Camille Garance MACE

Le 8 novembre de Yael MAANMOUNE

Le 27 novembre de Alba Louise DUMET

Nous adressons nos meilleurs vœux aux bébés et félicitations aux parents.

MARIAGES

Le 22 juillet de Margarida CORDOSO FERREIRA et Michel TURPIN

Le 16 septembre de Gaëlle LE TALLEC et Franck JAMME

Le 16 septembre de Emmanuel ALBERT et Frédéric PRIOT

Nous adressons toutes nos félicitations aux mariés.

DECES

Le 26 août de Madeleine GRANIER à l'âge de 82 ans domiciliée 39, Châtres

Le 28 août de Irène COUTURIER veuve CONTANT à l'aube de ses 101 ans domiciliée 16, rue des Acacias (doyenne de la commune)

Le 12 septembre de Luc DUVAL à l'âge de 73 ans domicilié 6, Lotissement de la Ville Gozet

Le 16 novembre de Jean-Pierre CHEMINET à l'âge de 68 ans domicilié à Montebas

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.

Travaux réalisés et à réaliser

RECHARGEMENT DES ROUTES

Cette année, poursuite du programme de réfection des routes avec notamment des travaux réalisés par l'entreprise COLAS :

Village de Châtres	:	118 151.00 € HT
Village de Châteux	:	18 245.00 € HT
Village du Mazurier	:	9 470.00 € HT
Village de l'Eveil	:	8 484.60 € HT
Sentier des Hortensias	:	2 395.45 € HT

Soit un coût total de travaux HT de	:	156 746.05 €
Subvention DETR*	:	60 277.78 €
Fonds de concours de Creuse Confluence	:	9 106.56 €
Reste à charge pour la commune	:	87 361.71 € HT

*DETR : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux

RENOVATION DES LOGEMENTS

- Remplacement des fenêtres au logement de la boulangerie	:	13 606.00 € HT
- Remplacement de la porte d'entrée du restaurant	:	770.00 € HT
- Remplacement des fenêtres à l'Agence postale	:	1 906.00 € HT
- Remplacement de la porte de services des vestiaires	:	1 425.00 € HT
Soit un total de travaux de	:	22 707.00 € HT
Subvention DSIL*	:	8 062.00 €
Subvention DETR*	:	7 745.67 €
Reste à charge pour la commune	:	6 899.33 € HT

Travaux réalisés par la menuiserie THURET de Gouzon.

DSIL : Dotation de Soutien à l'Investissement Local

DETR : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux

- Pose de parquet flottant en remplacement du vinyle dans la cuisine/salle à manger du logement de la mairie, coût 790 €, travaux effectués par les agents communaux ;

- Remplacement de la toiture de l'atelier communal en bac acier réalisé par les agents communaux pour la somme de 4 137.46 € TTC ;

- Achat d'une débroussailleuse à Espace Emeraude pour la somme de 936.49 € TTC ;

- Maison Cholin : ce bâtiment nécessitant de grosses dépenses pour le rénover, le Conseil Municipal a décidé de sa démolition ; le devis de Jérémy Carte a été retenu pour la somme de 1 854 € TTC.

Une construction attenante au chaix sera réalisée pour servir de local aux agents communaux (cuisine, toilette, douche, stockage).

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population se déroulera sur notre commune du 18 janvier au 17 février 2024.

Pour effectuer ces opérations, Sylviane CONGNARD domiciliée au Mazurier a été recrutée et se présentera dans chaque foyer de la commune durant cette période munie d'une carte délivrée par l'INSEE.

Nous vous demandons de lui réserver un bon accueil.



Le recensement de la population est une enquête statistique obligatoire. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

VŒUX DE LA MUNICIPALITE

Le Maire et son Conseil Municipal présenteront les vœux aux soumanais le vendredi 19 Janvier à 19 heures à la salle polyvalente. Toute la population est invitée.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La directrice de la bibliothèque départementale de prêt a constaté un faible effectif de lecteurs, par conséquent elle a souhaité suspendre ce service à compter du 20 novembre.

Afin de pérenniser ce service, une nouvelle bibliothèque a été installée par la municipalité avec l'aide de Patricia Foucat et équipée par les dons des particuliers.

Les personnes souhaitant l'alimenter peuvent déposer des livres aux horaires d'ouverture de l'agence postale ou au secrétariat de la mairie ; d'avance nous remercions les généreux donateurs.

La bibliothèque est accessible aux heures d'ouverture de l'agence postale.

COLIS DE NOEL

Cette année ce sont 90 personnes qui en ont bénéficié pour un coût total de 2 614 € TTC.

Les colis ont été confectionnés par le fabricant de conserves artisanales « Les Mille Sources » implanté à Bourgneuf.

Les chocolats ont été achetés auprès de Vival de Soumans.

CONGES ANNUELS

La mairie sera fermée du mardi 26 décembre au mercredi 3 janvier.

L'Agence postale sera fermée du mardi 26 décembre au 30 décembre.

Informations

MAM (Maison d'Assistantes Maternelles)

La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'architecte Nicolas POUELE de Montluçon.

Des financements ont été sollicités dans le cadre de :

- la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) à hauteur de 40 % du montant HT ;
- du Fonds de concours de la Communauté de Communes Creuse Confluence à hauteur de 40 % du reste à charge plafonné à 80 000 €.

L'estimation des travaux s'élève à la somme de 420 702 € HT et comprend l'ensemble de la construction et des abords, les honoraires de maîtrise d'œuvre, l'achat du terrain avec les frais notariés, l'instruction du permis de construire et la taxe d'aménagement.

Trois personnes ont fait acte de candidature pour travailler au sein de cette structure. Ces personnes particulièrement motivées, se réunissent régulièrement afin de finaliser leur projet et entreprendre les diverses démarches auprès des services compétents.

CIVISME

CROTTES DE CHIENS

Nous rappelons que tous les propriétaires ou possesseurs de chiens sont tenus de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal comme le prévoit le code pénal dans son article R632-1

Des plaintes ont été reçues en Mairie signalant d'importantes crottes de chiens aux abords de l'église et à l'arrière de la salle polyvalente : ces lieux doivent être tenus propres.

RATS

Dans certains villages il a été constaté la prolifération des rats.

Tous les propriétaires concernés doivent prendre sans délai les mesures prescrites par l'autorité sanitaire en vue d'en assurer la destruction et l'éloignement.

Informations

CIMETIERE

Dans le précédent bulletin nous vous informions qu'une procédure de reprise des concessions abandonnées allait être engagée à compter du 1^{er} novembre 2024. Nous vous invitons à nous communiquer les noms des personnes inhumées dans vos concessions et nous transmettre toute information susceptible de nous aider à retrouver les familles dispersées pour informer les ayants-droits de cette procédure.

A ce jour, quelques familles se sont rapprochées du secrétariat de la mairie et nous les remercions pour leur aide précieuse et incitons d'autres familles à le faire.

RAPPEL : Comment va se dérouler la procédure de reprises des concessions abandonnées.

Elle débutera le 1^{er} novembre 2024 pour se terminer le 31 octobre 2025 ; elle se déroulera sur une année.

Un affichage, annonçant cette procédure, sera posé à chaque entrée du cimetière afin que chacun et chacune puisse en prendre connaissance ; les mêmes plans seront à disposition à la Mairie.

Il sera déposé sur chaque concession paraissant abandonnée un écriteau indiquant « cette concession fait l'objet d'une reprise ».

Toute personne s'opposant à une reprise doit se faire connaître à la mairie, qui en prendra note, avant le 31 octobre 2025.

A la fin du délai réglementaire un procès-verbal sera dressé constatant l'abandon des concessions pour lesquelles les ayants-droits ne se sont pas manifestés.

ENEDIS

Suite aux tempêtes que nous avons subies il y a quelques semaines, ENEDIS rappelle quelques règles de sécurité :

ne **jamais** toucher des fils tombés à terre, de quelque nature qu'ils soient

ne **jamais** toucher un objet en contact avec une ligne électrique ;

signaler à Enedis tout incident ou anomalie constatée via le numéro 09 726 750 23 (service de dépannage pour les particuliers). Ce numéro est joignable 24h/24 et 7J/7 ;

en cas d'usage d'un groupe électrogène individuel, le placer à l'extérieur de l'habitation et penser à couper le disjoncteur.

ENEDIS

En cas d'incidents sur le réseau électrique, **consignes à respecter**

- Ne jamais toucher à des fils tombés à terre
- Signaler toute situation dangereuse au Dépannage 24h/24 et 7j/7 (fils électriques trop bas ou à terre poteaux endommagés...)
- Ne jamais toucher à un objet en contact avec une ligne électrique
- Respecter les zones de danger balisées

09 726 750 23
N° DE DEPARTEMENT

Enedis Panne et Interruption

Suivez en temps réel les coupures sur votre commune, avec des informations sur leurs origines mais aussi les numéros à joindre et la possibilité de signaler de nouvelles coupures



ENEDIS

Groupes électrogènes

Adoptez les bons gestes de sécurité



Pour connaître les modalités de branchement de votre groupe électrogène, il est important de faire appel à un **électricien**.

Consultez les guides des normes ute c15-400 et ute c15-401 disponibles sur le site internet de l'association française de normalisation afnor.org.

www.tension-attention.fr

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 37 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.



enedis.official



@enedis



enedis.official

Enedis, 34 place des Corolles - 92079 Paris La Défense - enedis.fr
SA à directeur et à conseil de surveillance au capital de 270 037 000 euros - R.D.8. Nanterre 644 608 442

Mettez votre disjoncteur principal sur 0

Pour éviter tout risque d'électrocution, mettez impérativement le disjoncteur principal de votre installation électrique sur 0 **avant de mettre en route votre groupe électrogène.**



Si vous ne mettez pas votre disjoncteur en position 0, vous risquez de provoquer l'électrocution des personnes se trouvant dans l'environnement du réseau comme des riverains, des équipes ou prestataires d'Enedis ou encore des services de secours.

Après l'utilisation de votre groupe électrogène

Avant de reprendre une alimentation normale sur le réseau public de distribution d'électricité, veillez à :

- éteindre votre groupe électrogène
- le dé-raccorder du réseau public d'électricité pour ensuite remettre votre disjoncteur sur 1.



Risque de dégâts sur votre groupe électrogène

Cette procédure s'applique à tout autre moyen de réalimentation autonome.

Communication

DISTINCTION

Les jeunes cavaliers du Domaine équestre du Theil à Saint-Martinien ont participé aux championnats de France jeunes poneys qui s'est déroulé au mois de juillet à Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher). C'est lors du Generali Open de France//championnats de France d'Equitation 2023 que l'équipe des supers Warriors du Theil a obtenu le titre de vice-championne de France catégorie CSO (Concours de Sauts d'Obstacles) A Elite Excellence.

Dans cette équipe, Louane BADIN DE MONTJOYE du village des Buges, âgée seulement de 11 ans, a obtenu la médaille d'argent dans la discipline « CSO » (Concours Sauts d'obstacles) catégorie Poney A Elite équipe Excellence.

Nous lui adressons nos très sincères félicitations et l'encourageons à poursuivre cette discipline.



Equipe des supers Warriors du Theil avec Louane



Louane – médaille d'argent

REUNION CANTONALE

Chaque année, les conseillers départementaux, Catherine Graveron et Franck Foulon, invitent les maires et adjoints du canton afin de présenter leur activité. Valérie Simonet, présidente du Conseil départemental était présente.

Dans un premier temps, les élus se sont rendus sur le site de la carrière de Montebbras, exploitée par le groupe IME-RYS. Le directeur, Monsieur Vialette, leur a présenté l'entreprise. Depuis l'été, suite aux éboulements dans la vallée de la Maurienne, le transport par train est particulièrement perturbé. Aussi le transport de la production se fait, pour quelques mois encore, par la route ce qui occasionne une circulation de poids lourds plus intense sur nos routes.

Ensuite, les élus se sont retrouvés dans les locaux de la mairie de Lavaufranche où ils ont été accueilli par le maire Patrice Orsal. Les échanges ont permis d'aborder un premier point concernant la nouvelle répartition des dotations issues des amendes de police. Les communes pourront utiliser ces ressources afin d'améliorer la sécurité routière dans leur espace.

Deuxième point abordé : le conseil départemental renouvelle l'opération Boost'communes qui a pour objet d'aider les petites communes à financer leurs projets. La commune de Soumans pourra bénéficier au titre du programme 2023/2026 de la somme de 26 520 €.

Enfin, a été abordé le thème particulièrement sensible du Revenu de Solidarité Active (RSA). La Présidente du Conseil départementale a fourni à l'assistance des informations utiles et nécessaires pour la compréhension du sujet. Département d'expérience, la Creuse va bénéficier de 28 postes financés entièrement, sur deux années, pour l'accompagnement des personnes bénéficiant du RSA. L'objectif étant d'aider ces personnes à se réinsérer dans le monde du travail et vivre décemment de leur travail. Nous ne manquerons pas de suivre ce dossier.

Présentation Feldspaths de Montebras

• Historique du site

exploitation gallo-romaine pour l'étain ;

exploitation minière pour l'étain puis le lithium , entre 1865 et 1909, et exploitation annexe de sable pour la céramique ;

exploitation de la roche massive à partir des années 60, pour la céramique uniquement ;

gestion par Villeroy & Boch (1963), puis Sogerem (1989) et Denain Anzin Minéraux (1992)

intégré à Imerys Ceramics France, depuis 2005.

• Nombre de salariés : 15

• Carrière

Exploitation soumise à autorisation préfectorale, échéance 2026.

Gisement de 40 à 60 m d'épaisseur

Minerai = granite donnant une céramique très blanche après cuisson

• Production et marchés

Production et vente de 270.000 à 310.000 tonnes par an

Expéditions pour $\frac{2}{3}$ par train et $\frac{1}{3}$ par camions

Utilisation pour la production de carrelage

$\frac{2}{3}$ des ventes sur l'Italie et $\frac{1}{3}$ sur la France



Communication

QUELQUES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Le lundi 4 septembre, 34 élèves ont fait leur rentrée à l'école de Soumans.

Mme Virginie MOURET, maîtresse des Toutes Petites, Petites et Moyennes Sections accueille 13 élèves. Mme Angélique DABITON accueille 21 élèves en Grande Section et CP.

Une nouvelle ATSEM a fait sa rentrée dans la classe des GS pour assister la maîtresse les matins.

Chantal GRAVILLON est toujours présente comme ATSEM dans la classe des petits et Mme Catherine CHAPY officie toujours à la cantine.

Pendant les grandes vacances, le numéro de téléphone a changé (nouveau n° 05/55/82/86/34).

Début septembre, les élèves de CP ont passé les Evaluations Nationales en mathématiques et français.

Le 29 septembre, les élèves sont allés à l'école de Bussière Saint Georges pour assister à une animation de Planète-mômes sur le Moyen Age.

L'école étant inscrite au dispositif « Ecole et Cinéma », le 14 novembre, les petits sont allés voir un film d'animation « A table ! » et les Grandes Sections/CP sont allés voir « Un conte peut en cacher un autre ». Ces projections ont lieu au cinéma de Boussac.

Chaque classe a participé à la Semaine du goût. Les petits de maternelle ont travaillé sur les couleurs des fruits, réalisé une salade de fruits et un gâteau au yaourt qui ont été servis à la cantine.

Les plus grands ont travaillé sur les repas au Moyen Age, ont senti des épices, goûté différents jus et confectionné des pains.

A l'approche des Jeux Olympiques organisés en France, la classe des GS/CP travaille chaque période sur un continent différent. En première période, ils ont travaillé sur l'Europe et en particulier la France. En deuxième période, on traverse l'Atlantique pour travailler sur le Pérou, le Mexique puis les Etats Unis.

Après les vacances de Noël, le voyage se poursuivra en Asie et particulièrement en Chine.

A l'approche de Noël, chaque classe va réaliser des bricolages, décorations pour la venue du Père Noël. Et bien sûr, nous essayons d'être très sages pour ne pas le décevoir !



LES NOUVELLES DE L'AS SOUMANS

Saison 2023/2024



Relancer le club, ce n'est pas une mince affaire outre les multiples démarches administratives et autres, il s'agissait de recruter les joueurs et surtout des jeunes motivés. Pour cela, nous devons souligner l'effort d'un joueur particulièrement méritant, Théo ZINGG, qui grâce à son carnet d'adresses a su faire venir un bon nombre de connaissances.

Pour l'instant nous tablons sur un effectif de 21 joueurs dirigés par un coach diplômé en la personne de Florian ZUCHELLI.

Le Club évolue en championnat D4, en poule B. Il faut dire que les débuts sont poussifs, en face de nous, nous avons souvent des équipes réserves qui incorporent des joueurs qui possèdent un niveau affirmé dans des divisions supérieures.

L'équipe dirigeante n'est pas en reste sous l'impulsion du président Gilles HAMIDA, il s'agit d'assurer la bonne gestion du club, de veiller à l'usage et à l'entretien du stade et des locaux. Et certainement, la partie la plus délicate, assumer une bonne gestion financière...

Sans vouloir tomber dans les excès, nous affectionnons l'ambition de la montée et d'autres projets visant à améliorer les structures...

Nos remerciements vont à la municipalité en la personne de Monsieur Le Maire, Jean-Claude PARNIERE, aux nombreux annonceurs, aux spectateurs qui nous apportent un soutien indéfectible.

Vous pouvez nous suivre sur fb AS SOUMANS.

Pour le Club
Le secrétaire

Associations

LES AMIS DE LA CHASSAGNE

Bonjour à tous.

L'hiver et le mois de décembre arrivent à grands pas. Les fêtes de fin d'année vont réunir familles, amis, petits et grands pour de bons moments de partage. Noël est une fête si magique, si féerique.

C'est pourquoi les Amis de La Chassagne toujours aussi unis autour d'Oasis et Unès vous ont offert une journée des plus chaleureuses où la magie de Noël a une nouvelle fois opéré.

Le 16 décembre, nous avons organisé un marché de Noël de producteurs locaux dans notre petit village de La Chassagne.

A cette occasion, illuminations, décorations fabriquées de nos propres mains ont paré de mille feux notre village. La journée a été très joyeuse avec une nouveauté en début de matinée, La NOELLOPETT, une course, randonnée familiale et festive mode déguisement de Noël.

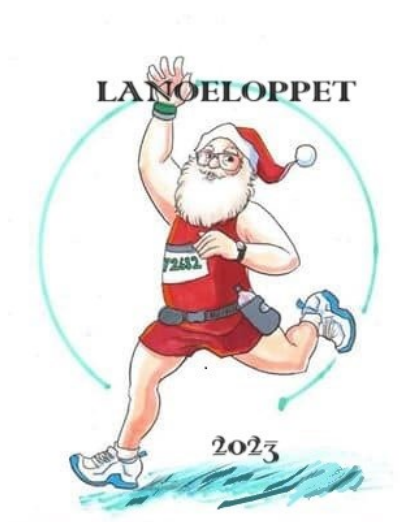
Un marché de Noël, une "arrivée" surprise du Père Noël accompagné de la Mère Noël : les enfants ont adoré échanger avec ces deux personnages si attachants. Puis ce fut l'illumination de notre grand cèdre de Noël à 18 heures, suivi d'une retraite aux flambeaux jusqu'à notre nouveau spectacle autour de la crèche vivante.

Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu se restaurer à notre buvette.

Merci à tous d'être une nouvelle fois venu partager tous ces bons moments de féerie, de rêves, de convivialité avec nous. Nous avons été heureux de vous accueillir avec joie et sympathie.

Quant à l'année prochaine, nous vous réservons de belles surprises mais chut ! Nous vous en reparlerons après les fêtes.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous



Associations

AU CLUB DES AINES

Comme pour tout le monde, les vacances de nos aînés sont déjà loin. Le Club va toujours bon train malgré une diminution de ses effectifs.

Depuis le précédent bulletin les manifestations suivantes ont eu lieu :

- 9 juillet : repas campagnard qui s'est déroulé dans une bonne ambiance
- 15 octobre : concours de belote avec 38 équipes
- 24 octobre : 42 personnes ont pris la direction de l'Auvergne pour découvrir la grotte de la pierre de Vovic (travail des tailleurs de pierres depuis le début du 20^{ème} siècle), la découverte de la source eau de Volvic, déjeuner pris au restaurant du Volcan de Lemptégy, puis découverte des entrailles du volcan de Lemptégy à bord d'un petit train où le guide nous explique les trésors géologiques et l'exploitation de la pouzolanne, le groupe repart ensuite avec dans la tête les explication sur les secrets de la formation de la chaîne des volcans d'Auvergne ;
- 19 novembre : 150 personnes ont assisté au loto
- 12 décembre : goûter de Noël.

En 2024 le Club repartira de nouveau avec ses traditionnelles manifestations programmées ainsi :

- 21 janvier : belote
- 28 janvier : Assemblée Générale suivie du repas
- 11 février : Choucroute
- 10 mars : Loto
- 7 juillet : repas campagnard

N'hésitez pas à vous joindre à nous.

Le bureau vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2024.



Associations

LES CAMPAGN'ART

Bonne année à tous.

Venus de toutes les communes environnantes, nous remercions la commune de Soumans d'accueillir notre association. Sans prétention, nous venons tous les lundis soir afin d'échanger sur la pratique de la jonglerie et toutes autres formes d'art.

Vous êtes tous les bienvenus.

Au plaisir de vous rencontrer. Le Président.



LE CARRE D'AS SOUMANAIS



Après un an d'existence, le Carré d'As Soumanais comporte désormais une vingtaine d'adhérents. Cette association a pour but le regroupement intergénérationnel au travers des jeux de cartes (tarot, belote, rami, bataille, etc ...).

Les joueurs se réunissent le mardi après-midi (14 H 00) et soirée pour ceux qui le désirent, à la salle polyvalente de SOUMANS. Les parties se déroulent dans la bonne humeur, quel que soit le niveau des participants, le tout agrémenté de pâtisseries et boissons chaudes.

L'adhésion, ouverte à tous, est de **20 €** à l'année ou **30 €** pour les couples.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le **06.71.32.45.37** ou le **06.59.77.74.80** ou le **06.62.70.05.47**.

Vous aimez jouer aux cartes ? N'hésitez pas, rejoignez-nous !

Le Président
GANIVET Bertrand



Comité de BOUSSAC

Le Souvenir Français est une [association loi de 1901](#), fondée en [1887](#) et reconnue d'[utilité publique](#), le [1er février 1906](#) (l'une des plus anciennes de France) qui est investie d'une triple mission :

conserver le souvenir de ceux qui sont [morts pour la France](#) ;

entretenir les monuments élevés à leur mémoire ;

transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives.

Des tombes de combattants "Morts pour la France" **disparaissent chaque jour** dans nos cimetières communaux. Elles sont celles de combattants dont le corps a été restitué à leur famille après chacun des grands conflits auxquels la France a participé (1914-1918 ; 1939-1945 ; Indochine ; Algérie ; Opex).

Lorsque prend fin la concession de la tombe, elle est **supprimée** et les restes du combattant rejoignent un ossuaire anonyme. La disparition de ces tombes est une **faute mémorielle**.

Il est **urgent de sauvegarder ces tombes** et de redonner un destin aux "Morts pour la France" qui y sont inhumés. Pour relever ce défi, le Souvenir Français a **besoin de tous les citoyens, il a besoin de vous !**

En 2023, le Comité du Souvenir Français a financé à hauteur de 50 % la rénovation du monument aux morts de NOUZEROLLES. Le dossier de financement pour la restauration du monument aux morts de BORD SAINT GEORGES est en cours de réalisation pour le premier semestre 2024. Un projet est en cours d'élaboration pour le monument aux morts de CLUGNAT pour 2024. Six tombes seront rénovées par les adhérents du Comité de BOUSSAC au premier trimestre 2024 (2 à BOUSSAC, 1 à TOULX SAINTE CROIX, 1 à SAINT PIERRE LE BOST et 2 à SAINT MARIEN).

L'association est ouverte à tous ceux et toutes celles, qui souhaitent participer à sa mission. Nous invitons toute personne partageant les fondements de l'association à nous rejoindre. Le tarif annuel d'adhésion est de **20 €**, fiscalement déductibles.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le 06.71.32.45.34. - 06.45.49.95.35 – 06.24.71.62.95

Le Président de Comité

GANIVET Bertrand

Associations

LES CHOVELUS

Ce fut une excellente année 2023 pour la troupe de théâtre des Chovelus de Soumans. En effet, notre dernière création intitulée "Une fleur dans la tête" a bien plu aux différents publics rencontrés lors de nos représentations dans les départements de la Creuse (Soumans, Evaux- les-Bains, Ajain), de l'Allier (Yzeure, Vallon en Sully, La Petite Marche, Festi'théâtre de Biozat, Nérès-les-Bains, Treignat) et du Puy de Dôme (La Goutelle).

Pour 2024, nous continuerons à nous "exporter" au-delà des frontières creusoises en retournant en Auvergne (Buxières sous Montaigut, Commeny) mais également en allant jouer dans l'Indre (Le Magny, Chateameillant) et dans le Cher (Culan). Et nous espérons bien revenir jouer en Creuse !

D'autres dates en attente de confirmation viendront certainement s'ajouter à notre agenda. Pour suivre nos aventures choveluesques, venez-nous voir sur :

- Facebook : https://www.facebook.com/matthieu.feys.1?locale=fr_FR

- notre site internet : <https://www.leschovelus.com/>

Pour toute information complémentaire, vous pouvez nous joindre au 06 12 39 43 39 (Guillaume).

Les Chovelus vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et une belle année 2024 emplie de rires et de bonne humeur théâtrale !!!



YOGA DU RIRE

Qu'est-ce que le yoga du rire ?

C'est tout simplement rire sans raison !

Qui a inventé le yoga du rire ?

C'est le Docteur Madan Kataria, médecin indien qui pour lutter contre le stress de sa vie citadine et lutter contre sa dépression, a mis en pratique le rire au quotidien, lors de séances en plein air dans les parcs de Mumbai en Inde. Avec l'aide de sa femme Madhuri professeur de yoga.

De là est né le yoga du rire : une séance d'environ une heure, où se succèdent exercices divers de respirations, de courts exercices pour déclencher le rire, une contagion de rires spontanés et communicatifs, et un temps de relaxation profonde.

Les bienfaits de cette activité ?

Toute personne (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées...) qui se prête au jeu en ressort gagnante. En plus d'oxygéner massivement le corps et le cerveau, de masser les organes internes et stimuler la plupart des systèmes corporels (digestif, cardiaque, immunitaire, cérébrale, respiratoire...) le rire contribue à préserver la santé en diluant le stress, stimulant le système immunitaire, agit joyeusement sur les pensées, les émotions et le corps et rend de bonne humeur.

Alors pourquoi s'en priver ?

Avec qui et où pratiquer le yoga du rire ?

L'association Victo vous propose le mercredi et jeudi soir de 18 H 30 à 19 H 30 à la salle des fêtes de SOUMANS, des séances de yoga du rire, depuis Septembre 2023, dans la joie et la bonne humeur.

Venez...

Testez...

Associations

COMITE DES FETES

Toute l'équipe du comité des fêtes vous remercie pour votre présence à notre brocante ainsi qu'à notre marché de Noël, ces deux manifestations furent un vrai succès grâce à vous, exposants et visiteurs.

Nous en profitons également pour vous souhaiter à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous et à bientôt pour de nouveaux événements.

Les dates de nos événements :

Samedi 1er juin fête patronale

Dimanche 8 septembre brocante

Samedi 12 octobre soirée entrecôte

Dimanche 24 novembre marché de Noël



Associations

ACCA SOUMANS

Pour la saison 2023/2024 notre société compte 87 adhérents contre 91 l'année précédente.
Nous continuons d'aménager notre territoire de chasse avec des miradors afin de sécuriser au maximum nos actions de chasse .

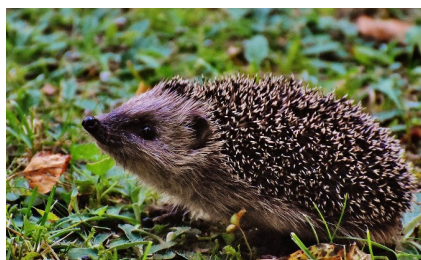
Et n'oubliez pas les panneaux de signalisation "chasse en cours" apposés par nos soins sur les bords de routes qui sont là pour vous avertir et vous protéger, afin d'éviter les risques de collisions avec tout animal ! Merci de ralentir

Tous les membres de l'ACCA vous souhaitent une excellente année 2024 .

Mots mêlés

F R W P C X H H E R M I N E O X H B Y Y
O V I E U F Y U J I V H D F O U I N E R
R Ç U R S T M U L O T B E C A S S E A E
E K F D B L A I R E A U E R B C B H B G
T C E R F K R I W W M T V E I M L Ç I O
H O I I Q N C C H B Y A L P U S V Q C P
U K Q X Q E A B H I D N R F G D S Y H V
K R Z E C Q S E V E O N E T K B E O E Z
J P U T O I S L I E V R E C R E A A N W
V V P R D V I X G Y C R D G U E M H G A
F P A T R D N I E W K A E P V R T T D L
L A P I N N P R R T U Y N U W Q E P P U
K Q I K S Ç U N D S V C B A I F R U B V
T W L S C T I O D A K U B J R L Z Q I Y
Z H P Y A D I Y P N R E N A R D R E Ç L
M W H N N N W Z J G A S K Y C H I E N Ç
O C H O U E T T E L E L O R Y F A O N E
F O G T Ç Ç X X G I O A Y B K N H L N U
Q A X K S J T T E E F C A I L L E O O A
R G G R I V E K S R W T N E D S X S H O

SANGLIER FAISAN
BLAIREAU RENARD
PERDRIX ECUREUIL
FOUINE HERISSON
RAGONDIN CHOUETTE
MARTRE GRIVE
PUTOIS MULOT
HERMINE CHIEN
MARCASSIN CANARD
FAON
BICHE
CAILLE
LAPIN
LIEVRE
BECASSE
PIGEON
FORET
NATURE
CERF
CHEVREUIL





Quatre lutines conversaient sous les frondaisons...

« C'est au printemps que l'arbre est le plus beau, dit l'une, son feuillage si délicat m'enchanté.

C'est en été, répond la seconde, que j'apprécie son ombre si affirmée.

C'est en automne que ses dernières flammes me réjouissent », ajoute la troisième.

La quatrième, restée jusque là silencieuse, prend alors la parole :

« Vous avez toutes bien raison, l'arbre est admirable et tellement bienfaisant en toutes saisons. Mais c'est en hiver qu'il se révèle. Une fois son dernier vêtement effiloché par les vents de novembre, sa silhouette, à nulle autre pareille, s'en trouve mise à nu.

Sans fausse pudeur, il révèle alors ses courbes, ses cicatrices, donnant à lire son parcours de vie.

J'en ai rencontré quelques-uns dernièrement,

Ces deux-là, par exemple, ont grandi ensemble, leurs troncs sont accotés l'un à l'autre et leurs branches se sont accordées pour faire couronne commune.

Je ne serais pas surprise qu'un arrangement leur permît aussi d'enlacer leurs racines.

Leur force et leur beauté, c'est ensemble qu'ils l'obtiennent. Si d'aventure l'un des deux se retrouvait seul,

je l'imaginerais triste et démuni, comme deux âmes sœurs que la vie sépare...

En voilà qui, pour se faufiler vers la lumière, avaient initié une danse du ventre en leur jeunesse. C'était autrefois... et, comme un arrêt sur image sur un ballet de danseuses,

le temps a figé leur tige en une même cambrure.

Et toi ! Une grande force t'a couché, mais tes racines n'ont pas renoncé. Te voilà devenu Arbre-lyre !

De ton horizontalité s'élance vers le ciel une colonie de jeunes arbres vigoureux.

En hiver l'arbre dort.

Avant, il a mis ses réserves à l'abri, dans le garde-manger de ses racines. Et il a prudemment réparti son potentiel vital dans ses milliers de bourgeons. Ceux-là sommeillent sous leur douce couverture d'écailles.

Il dort l'arbre du bocage en hiver... en attendant l'éclate du mois d'avril. »

...Temps calme chez les lutines, ça médite fort !!



Un contrat territorial, c'est quoi ?

Les actions du Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse s'inscrivent obligatoirement dans le cadre de programmes pluriannuels coordonnés de type « Contrat territorial ». Conclu pour une durée de deux fois 3 ans avec un bilan intermédiaire en 2023

L'objectif est de retrouver le « Bon état écologique des cours d'eau » tout en maintenant les activités économiques.

Le Syndicat peut se substituer aux riverains uniquement dans le cadre d'un contrat territorial défini et systématiquement en concertation, avec l'accord écrit du propriétaire.

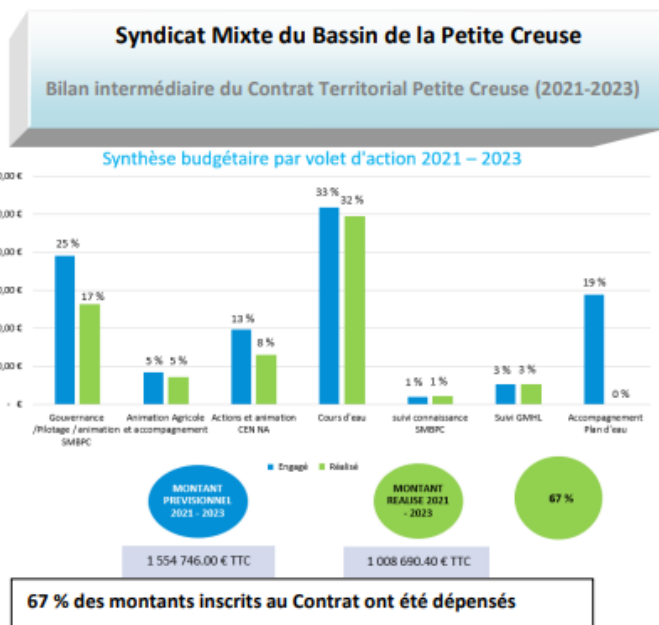
Toutes ces actions ne peuvent se faire que sur le territoire du Syndicat Mixte de la Petite Creuse (voir carte jointe).

Les enjeux sur le territoire de Petite Creuse

- Restauration des milieux aquatiques
- Gestion des zones humides et milieux annexes
- Actions agricoles
- Acquisition de données
- Communication/sensibilisation

Pistes d'orientations du contrat (2024-2026) :

- Reprise de la médiation à trois experts (SMBPC, CEN NA, Chambre d'Agriculture)
- Continuité avec les exploitants pour maintenir les aménagements en place
- Structuration du volet plan d'eau
- Médiation auprès des communautés de communes non-adhérente au Contrat
- Sélections des bassins versants à inscrire au programme

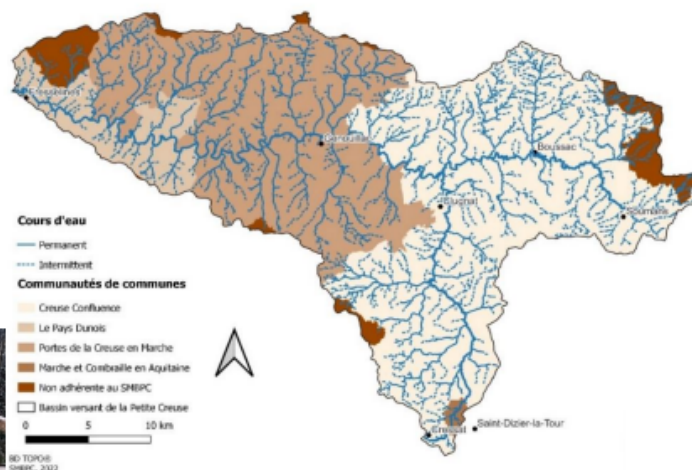


Points forts retenus (2021-2023):

- Etroite concertation avec les exploitants grâce à une collaboration avec la Chambre d'Agriculture de la Creuse et le CEN Nouvelle-Aquitaine.
- Deux nouvelles stations de suivi hydrométrique, sur le Verreau (pont de Telline) et sur la Petite Creuse (pont de Malleret-Boussac).
- L'outil « Syndicat mixte » qui est une structure efficace de prise de décision.
- Implication des maîtres d'ouvrages dans l'utilisation du budget alloué pour réaliser les actions.

Points faibles retenus (2021-2023):

- La communication auprès du public sur notre page Facebook et auprès des scolaires.
- La non-adhésion sur une toute petite partie du bassin versant de la Petite Creuse de certaines communautés de communes périphériques qui ne permet pas de construire un programme cohérent.
- Non-utilisation de l'enveloppe « aménagement des plans d'eau »



Technicien :

Julien LEMESLE, Tél : 06 07 74 28 55

julien.lemesle@smbpc.fr

Bureaux des Techniciens : 05 55 65 75 47



Page Facebook

Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse

Dorsal

L'arrivée de la fibre coïncide avec le "décommissionnement du cuivre" (fin progressive du cuivre) dont l'échéance est fixée, par l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse), à l'horizon 2030 – 2031.



Concrètement, sans la fibre, à quoi doit-on s'attendre ?

- plus de téléphonie fixe
 - plus d'internet
- plus de TV (via la ligne de téléphone)

Seule solution, souscrire à une offre fibre (voir les avantages)

C'est pourquoi DORSAL et ses partenaires mettent tout en œuvre pour déployer dans le respect du calendrier fixé, un réseau public de fibre optique fiable sur l'ensemble du territoire Limousin (hors zones AMII et AMEL, zones prises en charge par les opérateurs privés).

Passage à la fibre : tous concernés !

Entreprises, particuliers, la première étape est de vérifier votre éligibilité sur nathd.fr

- Si éligible : choisissez l'opérateur listé dans les résultats pour souscrire un abonnement et convenir d'un RDV de raccordement final
- Si non éligible : contactez NATHD au 0806 806 006 (service gratuit + prix appel)

CREUSE

Le département 100% fibré en 2024

En Creuse, les déploiements s'échelonneront jusqu'en 2024, pour construire 79000 lignes environ. Après la fin des travaux sur un secteur, 3 mois d'attente sont nécessaires avant que les habitants concernés ne puissent souscrire à une offre fibre. Le temps que les fournisseurs d'accès à Internet partenaires, installent leurs équipements sur le réseau public. D'ici 2025, 100% des Creusois, entreprises et particuliers, pourront ainsi accéder au très haut débit

“Apporter la fibre optique au cœur de nos territoires est un formidable défi pour nos collectivités que nous avons su relever avec le partenariat de Dorsal. Enjeu d'aménagement et d'attractivité pour les départements ruraux, nous avons fait le choix de nous doter d'un territoire couvert à 100% pour faciliter l'arrivée de nouveaux habitants, de nouveaux métiers et de nouveaux emplois, et donner à chacun l'accès aux services de demain.”



Valérie SIMONET,
Présidente du département de la Creuse

Un investissement de 174 M d'euros en Creuse.

Le montant total de l'investissement pour emmener la fibre à la porte de chaque foyer creusois (- de 150 mètres) s'élève à **174 millions d'euros**, cofinancé par la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Creuse, les intercommunalités, avec le soutien de l'Etat et de l'Union européenne. À noter qu'en attendant l'arrivée de la fibre, certains secteurs ont également bénéficié d'opérations de montée en débit grâce à l'intervention publique.



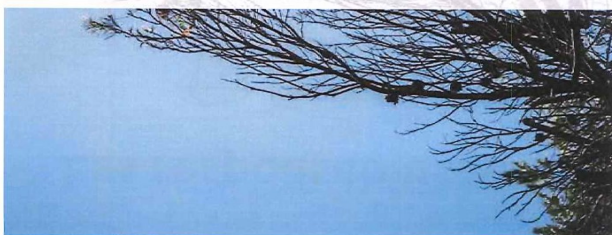
L'élagage, un enjeu pour tous



La surface des forêts françaises a doublé depuis 1850 et couvre aujourd'hui plus du quart de notre territoire. De nos jours, la forêt s'accroît d'environ 40 000 ha par an.* L'élagage constitue donc un véritable enjeu pour la qualité de l'acheminement électrique.

Il répond à un souci constant d'amélioration de la qualité de la distribution de l'électricité tout en garantissant la sécurité des personnes et des biens à proximité des lignes.

*source : ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt



Comment ça marche ?



Techniques d'élagage

Les travaux d'élagage réalisés avec les techniques traditionnelles sont longs et difficiles. C'est pourquoi, Enedis a recours à la technique de la "girafe".

ÉLAGAGE PAR "GIRAFE"

La "girafe" est un engin doté d'une scie circulaire placée à l'extrémité d'un mât télescopique pouvant atteindre une hauteur de 22 mètres. Cette méthode est 5 fois plus rapide que les techniques classiques. Elle permet d'élaguer environ 1 km de ligne par jour.

Les nouvelles techniques complètent l'élagage traditionnel. Ainsi, les élagages sont de plus en plus performants et garantissent chaque jour une meilleure qualité de l'acheminement électrique.

30 000 km

C'est la longueur de lignes élaguées chaque année

QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

Le Code de l'Énergie reconnaît à Enedis le droit de « couper les arbres et les branches qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages. »

Les responsabilités



L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
- ou
- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT* sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

* Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux



L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE D'ENEDIS

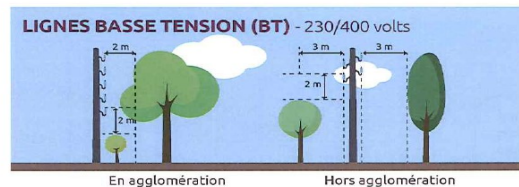
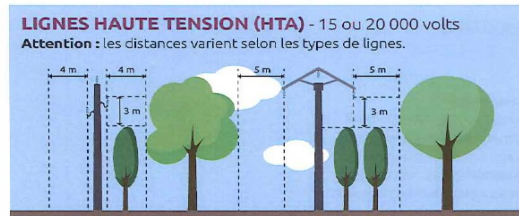
Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

« Pour la sécurité de tous, pour éviter des coupures d'électricité »



Les règles et les distances

Distances à la construction des lignes électriques (norme NF C 11-201)



Enedis demande que l'élagage soit réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes.

DISTANCES DE SÉCURITÉ

L'arrêté interministériel du 17 mai 2001 définit : « la zone interdite à la végétation autour des conducteurs (câbles électriques) avec aucun surplomb de la végétation sur le couloir de l'emprise de la ligne ».

Distances minimales que la végétation ne doit jamais franchir

Réseau	Câble nu	Câble isolé
Basse tension	1 m	0 m (pas de frottement)
Haute tension	2 m	0 m (pas de frottement)

Règles de sécurité

À respecter aux abords des lignes électriques

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50 000 V.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins d'1 m en BT et 2 m en HTA), ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service "dépannage" d'Enedis au **09 726 750 suivi des deux chiffres de votre département**.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service "dépannage" d'Enedis.



CONSEIL N° 1 :

Ne plantez pas sous les lignes.
Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

CONSEIL N° 2 :

Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes.

CONSEIL N° 3 :

Vérifiez que votre assurance "responsabilité civile" prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

Novembre 2016

Direction de la communication - Conception : BLEU CERISE - Crédits photos : © Médiatique Enedis - DOC 542 - Imprimé sur papier certifié FSC - Ne pas jeter sur la voie publique.

Enedis, l'électricité en réseau

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Enedis est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Retrouvez-nous sur Internet



enedis.fr



enedis.official



@enedis



enedis.official

Enedis - Tour Enedis, 34 place des Corolles - 92079 Paris La Défense

SA à directeur et à conseil de surveillance au capital de 270 037 000 euros - R.C.S. Nanterre 444 608 442

Communication



Le Syndicat Mixte Est Creuse Développement accompagne les collectivités et les entreprises à l'échelle de deux communautés de communes : Creuse Confluence et Marche et Combraille en Aquitaine sur les missions suivantes :

TEPOS : « Territoire à Energies Positives » qui propose un accompagnement autour des transitions énergétique et environnementale,

LEADER : qui accompagne les projets via des financements européens,

CONTRACTUALISATION REGIONALE : qui déploie sur le territoire la politique Régionale avec deux missions spécifiques économie et revitalisation des centres-bourgs.

ZOOM SUR LE DISPOSITIF ACTION COLLECTIVE DE PROXIMITÉ (ACP)

Dispositif d'aides directes aux Très Petites Entreprises en faveur du **tissu économique de proximité** dans le domaine du **commerce** et de **l'artisanat**.

Avec le concours de :



Pour qui ? TPE de moins de 10 salariés et avec un chiffre d'affaires inférieur à 1 M€, dans les domaines suivants :



COMMERCES ALIMENTAIRES



AUTRES COMMERCES



CAFÉ RESTAURANT



ARTISANAT DU BÂTIMENT

Vous réfléchissez à des investissements en termes **d'aménagement immobilier léger**, sur des investissements **numériques**, des investissements **productifs** (matériels), ou encore sur des questions **de transition énergétique**,

Renseignements auprès du Syndicat Est Creuse Développement, Sandrine Ledieu au 06.44.01.56.29 – s.ledieu@estcreuse.fr.



POURSUITE DE LA STRUCTURATION DE LA FILIERE NOISETTE



Déjà une **50aine d'hectares de noisetiers** plantés en Creuse ou dans les départements limitrophes !

Pour accompagner ce développement et **les agriculteurs dans leurs projets** de diversification agricole, avec un conseil technique sur la conduite de verger, les choix variétaux, etc :

→ une **personne dédiée** à ce projet et **support technique à la production de noisetiers** pour l'ensemble du territoire creusois dans le cadre d'un partenariat avec la Chambre d'Agriculture ;

→ contactez **Maud BRIENS**, *Chargée de développement et structuration filière noisette*,

07 75 95 50 57 - m.briens@estcreuse.fr

Syndicat Mixte EST CREUSE DEVELOPPEMENT

<http://www.estcreuse.fr>

Les élus du Syndicat Est Creuse Développement :

Président : **Vincent TURPINAT**, (Jarnages)

Vice-Présidents : **Nicolas SIMONNET**, (Nouhant), **Alain GRASS** (Saint Silvain Bellegarde),

Gérard THOMAZON (Bussière-Saint-Georges), **Alexandre VERDIER** (Chénérailles),

Gérard GUYONNET (Saint Pardoux d'Arnet)

L'équipe technique :

TEPOS : Loïc GAUDOIN, Florian LOUGNON, Marjorie PELLET,

LEADER : Laurence AUZEL, Séverine MAISSA

CONTRACTUALISATION REGION : Emilie LENOIR (revitalisation), Sandrine LEDIEU (économie),

Maud BRIENS (filère Noisette).

HUMANOA



Alors que pour beaucoup d'entre nous, la période estivale est synonyme de vacances et détente, la Colocation Humanoa était en pleine effervescence durant l'été pour son ouverture qui a eu lieu le 21 août 2023.

Les colocataires attendaient ce moment avec impatience ! Progressivement, les nouvelles entrantes se sont rencontrées, installées et ont commencé à tisser les liens d'une nouvelle vie partagée avec le maître de maison Stéphane Béguin, véritable chef d'orchestre de la colocation et d'Oscar l'épagneul, la mascotte de la résidence.

Désormais, la maison s'anime au gré des activités proposées, jeux de société, sorties culturelles, activités manuelles ou créatives, promenades, lecture. Chaque résidente peut choisir d'y participer et même s'investir, si elle le souhaite, dans les activités du quotidien. Elles se sont complètement intégrées et adaptées à ce nouvel environnement calme, serein.

La résidence est un lieu d'écoute, de partage, de convivialité dans le respect de chacune, bref une colocation séniors où il fait bon vivre... comme à la maison !

Il reste quelques places disponibles dans ce havre de paix.

Stéphane Béguin, le maître de maison est à votre disposition sur rendez-vous pour plus de renseignements :

Par téléphone 06 50 19 75 29 ou par mail : humanoa23600@gmail.com



Communication

NOUVEAU à SOUMANS

INSTITUT BIEN-ETRE

C'est avec grand plaisir que je me suis installée dans la commune de Soumans. Mon mari et moi-même affectionnons cette commune dynamique avec des Soumanais accueillants.

L'institut NATHALYS BIEN-ETRE vous accueille du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Un SPA est également à votre disposition tous les jours sauf le lundi, en nocturne le vendredi et samedi soir.

A très vite !

Nathalie



La municipalité est heureuse d'accueillir cette nouvelle activité qui contribue au dynamisme de notre commune. Bon vent Nathalie !

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Janvier	Dimanche 7 : LOTO Diane des Nemrods du Pendu
	Dimanche 21 : LOTO Club du 3 ^{ème} Age
	Dimanche 28 : ASSEMBLEE GENERALE du Club du 3 ^{ème} Age

Février	Dimanche 11 : CHOUCROUTE Club du 3 ^{ème} Age
	Dimanche 18 : CHOUCROUTE AS Soumans

Mars	Samedi 7 : LOTO Club du 3 ^{ème} Age
------	--

Mai	Mercredi 1er : LOTO Diane des Nemrods du Pendu
	Samedi 8 : LOTO AS Soumans

Juin	Samedi 1/Dimanche 2 : FETE PATRONALE
	Dimanche 23 : Tournoi de sixte